



PLAN D'ACTION DE L'UA/NEPAD POUR L'AFRIQUE

Introduction

1. Lors du 12^{ème} Sommet du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Chargé de la Mise en Œuvre du NEPAD (HSGIC), qui a eu lieu à Alger, en Algérie, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont identifié cinq domaines prioritaires qui pourraient former les fondations d'une mise en œuvre rapide du NEPAD. Lors du 13^{ème} Sommet du HSGIC, qui lui a eu lieu à Sharm El-Sheikh, en Egypte, ces mêmes Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé les priorités qui devaient également former les fondations de leur engagement auprès des dirigeants du G8 lors du Sommet du G8 à Gleneagles. Les mêmes priorités ont été par la suite approuvées par la 5^{ème} Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, qui a eu lieu les 4 et 5 juillet en Libye. Ces priorités sont les suivantes :
 - i. Paix et sécurité
 - ii. Sécurité alimentaire et agriculture
 - iii. Infrastructure (dont les TCI)
 - iv. Eau et assainissement
 - v. Développement humain (dont l'éducation et la santé)
2. Dans la période qui a précédé le sommet du G8, et lors du sommet du G8 lui-même, les dirigeants africains ont appelé les dirigeants du G8 à traduire leurs promesses politiques en actions et engagements concrets. Les dirigeants africains ont plus particulièrement appelé les pays du G8 à :
 - Agir pour doubler l'assistance au développement dans les trois ans à venir, par l'intermédiaire de mécanismes de « chargement par le devant » qui auront fait l'objet d'accords ;
 - Etablir un fonds de 10 milliards de dollars américains dans le but d'accélérer la mise en œuvre des projets prioritaires transfrontières du NEPAD ;
 - Etablir un fonds de 10 milliards de dollars américains pour accélérer la planification et la mise en œuvre de plans de développement national élargis qui permettraient aux pays d'Afrique d'atteindre à court terme les ODM, tout en mettant en œuvre des mesures pour doubler l'assistance au développement ;
 - Annuler toute dette pour les pays pauvres, dès que possible ;
 - Garantir une conclusion réussie dans les négociations avec l'OMC et mettre immédiatement en place des mesures pour supprimer les subventions qui faussent les échanges ;
 - Continuer à promouvoir le NEPAD comme cadre pour l'accélération des réformes politiques, économiques et sociales dans le continent et poursuivre la mobilisation d'un soutien international accru à cet égard.

Conclusions du Sommet du G8 de Gleneagles

3. Les dirigeants du G8 ont indiqué leur soutien politique à l'Afrique, ce qui correspond en très grande partie avec ce que les dirigeants africains avaient souhaité. On pourra citer à cet égard les exemples suivants :
 - a. Aide à l'Afrique doublée avant 2010 ;
 - b. Annulation des dettes des PPTÉ (Pays Pauvres Très Endettés) africains correspondant aux conditions demandées ;
 - c. Renforcement du Forum du Partenariat pour l'Afrique (FPA), et demande au FPA pour que celui-ci établisse un Plan d'Action Commun ;
 - d. Etablissement du Consortium pour l'Infrastructure, et du Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique.

Plan d'Action pour l'Afrique

4. Dans la perspective des décisions prises à Alger et à Sharm El-Sheikh ainsi que du besoin de réagir aux promesses de soutien formulées par le G8, un processus consultatif a été entrepris, intégrant les ministres africains des finances, le Secrétariat du NEPAD, la Commission de l'Union Africaine, les Communautés Economiques Régionales (CER), des experts d'institutions et de pays particuliers. Ce processus a abouti au Plan d'Action pour l'Afrique joint en annexe du présent document. Ce Plan d'Action souligne les programmes et projets prioritaires et les estimations des ressources requises pour mettre en œuvre ces derniers. Le Plan d'Action indique également les engagements déjà pris par l'Afrique dans le but d'atteindre les objectifs de développement du continent ; il contient de plus les promesses de la communauté internationale, dont le G8. Le coût du Plan d'Action pour l'Afrique a été estimé à 110 milliards de dollars américains par an pour les 10 prochaines années, coût nécessaire si l'on souhaite atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire. Les pays d'Afrique ont déjà engagé environ 37 milliards de dollars américains par an, et le secteur privé ainsi que les organisations africaines non-gouvernementales, 30 milliards de dollars américains par an. Le Plan d'Action a été adopté par le Comité de Pilotage du NEPAD et a été approuvé par le Président du HSGIC. Ce Plan d'Action est devenu le cadre de la mise en œuvre du NEPAD et de l'engagement auprès des partenaires au développement.
5. Le Plan d'Action pour l'Afrique a été présenté lors du 5^{ème} FPA à Londres, dans le but d'actualiser les promesses du G8 et autres engagements actuels des pays de l'OCDE. On espère que le Plan d'Action pour l'Afrique constituera la fondation du Plan d'Action Commun entre l'Afrique et ses partenaires au développement. Bien qu'il n'ait pas encore été possible d'obtenir le Plan d'Action Commun souhaité, des actions en concertation ont déjà été amorcées dans les domaines prioritaires africains ; la plupart de ces actions ont été inspirées, du côté africain, par le Plan d'Action pour l'Afrique. Les dirigeants africains continueront à chercher l'engagement de

leurs homologues du G8 et de l'OCDE dans la perspective de travailler vers un consensus sur les Actions Communes, tout en élaborant et en mettant en place des stratégies pour exploiter et créer des ressources domestiques pour le développement.

Perspectives futures

6. Le Plan d'Action pour l'Afrique représente un nombre minimum des priorités africaines à mettre en œuvre du court au moyen terme. Le plan a été élaboré par l'intermédiaire d'un processus consultatif qui affiche une appropriation africaine. Cependant, le succès de la mise en œuvre de ce plan dépendra en grande partie des facteurs suivants :
 - Engagement, de la part de l'Afrique, de ressources financières et humaines pour la mise en œuvre du Plan d'Action ;
 - Soutien des partenaires pour la mise en œuvre des programmes et projets identifiés dans le cadre du Plan ;
 - Réactivité et responsabilité mutuelles pour garantir la mise en œuvre du Plan.